BIBLIOTHEQUE S.M.E. QUEBEC

AU CLERGÉ CATHOLIQUE DU CANADA:

Nous vous demandons respectueusement de nous permettre d'appeler votre attention sur un sujet qui pourrait à première vue vous paraître d'un caractère local et comme devant servir des intérêts personnels et privés; après un examen impartial et sérieux des faits que nous allons vous exposer, nous espérons être bien compris, et que ce sujet, à vos yeux et à ceux de tout bon catholique, obtiendra toute l'importance qu'il mérite.

Dans la position plus que critique où nous nous trouvons de perdre notre foi, à l'exemple de l'Apôtre Saint Pierre, nous osons tendre une main vers le seigneur pour lui demander de nous sauver du naufrage, et de l'autre nous vous montrons la partie de notre frêle et léger vaisseau prête à être submergée. A vous, les pilotes préposés par le Christ à la garde de cette barque qui ne doit jamais périr, nous demandons instamment de nous sauver du naufrage, et de nous soustraire à la tempête qui nous menace.

Les persécutions et les troubles religieux que nous avons éprouvés par l'apostasie du malheureux père Chiniquy dans l'Illinois, le noble dévouement de nos prêtres canadiens vous sont trop connus pour que nous entrions ici dans des détails inutiles. Il suffira de vous exposer notre situation actuelle, et les conséquences malheureuses où nous ont entraîné et nous entraînent encore présentement les persécutions nouvelles et étranges de cet apostat. Nos craintes se sont réalisées, et justifient pleinement l'appel que nous prenons la liberté de vous faire.

Depuis plus de dix ans, ce malheureux après avoir souillé et traîné dans la fange la livrée du seigneur s'est acharné et s'acharne encore à la destruction de nos institutions catholiques; nos prêtres ont été vilipendés, poursuivis devant nos tribunaux, et emprisonnés comme des criminels. Nous nous sommes imposé les plus grandes privations pour subvenir aux frais incessants des cours de Justice, et tous les bons catholiques du comté de Kankakee ont vu avec douleur l'hérésie et le mensonge se propager et prêts à triompher.

Ce prêtre impie ne s'arrêta pas là, il établit avec le fruit de ses quêtes tant aux Etats Unis qu'en Europe, des écoles protestantes gratuites dans lesquelles il attire constamment un grand nombre d'enfants de parents catholiques, dans le seul but de pervertir leur foi. Il voyage en ce moment dans le Nouveau Brunswick et dans les provinces du Golfe, à la quête de fonds suffisants pour accomplir son œuvre infâme et pernicieuse.

Permettez nous ici, de mettre en évidence un fait peut être ignoré d'un grand nombre de catholiques du Canada. C'est l'influence du père Chiniquy au milieu de la population canadienne de l'Illinois, qui adhère à ses principes, et le reconnait encore comme son chef religeux, influence qui est loin d'être aussi affaiblie qu'on le croit généralement. Au moyen de ce prestige, il poursuit son œuvre de destruction parmi nos compatriotes; ajoutez encore à cet état pénible de choses que cette même population s'est trouvée, à la suite de nos dissentions religieuses, appauvrie, dénuée de ressources, et vous comprendrez que la facilité de faires instruire gratuitement leurs enfants dans les écoles qu'il ouvre indistinctement à tous ceux qui veulent les fréquenter, est un appât bien attrayant, même pour ceux qui sont demeurés fidèles à la religion.

Dans le but de détruire l'effet pernicieux produit par l'ouverture de ces écoles, nous avons résolu de fonder des institutions catholiques sur un pied capable de lutter avantageusement avec l'instruction protestante, et par là de mettre à néant les efforts de ce malheureux pour perdre notre foi et nos croyances religieuses.

Afin de parvenir à nos fins, et désireux d'éviter autant que possible une demande de contribution directe et pour assurer le succès de notre entreprise, nous avons adopté le plan d'un "Grand Concert de Bienfaisance" dans lequel nous offrons une simple chance de compensation à tous ceux qui voudront bien nous venir en aide en achetant de nos billets.

Si nous avons donné le nom de "Concert" à notre "Projet" sous la forme et la direction d'une société (Lemoine, Lusignan, & Cie.) c'est d'abord qu'il nous a fallu nous conformer à la lettre des lois du Congrès qui l'exigent ainsi, sans quoi nous n'aurions pu obtenir gratuitement une licence du gouvernement, vu que notre congrégation religieuse n'est pas incorporée.

De plus le gouvernement a exigé qu'on lui donnât des preuves les plus incontestables que notre concert était pour un œuvre de charité et de bienfaisance. Nous avons été obligés de fournir des garanties que notre concert serait conduit de la manière la plus honnête et la plus équitable et que les produits qui en résulteront seront employés fidèlement pour les fins mentionnées dans notre programme, savoir: à la construction d'une église catholique à celle d'écoles à Kankakee, et à l'éducation de pauvres orphelins dans ce comté.

Si nos besoins avaient été ordinaires, nous aurions pu y faire face, sans faire un appel général à nos frères en Jésus Christ, car nous avons déjà fait des sacrifices sans nombre et nous sommes prêts à en faire de nouveaux pour soutenir nôtre noble cause, mais hélas! nous sentons que le fardeau est au dessus de nos forces et à moins d'un secours prompt et généreux de votre part, nous entrevoyons dans un avenir prochain le succès de nos ennemis et la consommation de la ruine de nos belles et saintes institutions.

Les plus hautes autorités ecclésiastiques de ce diocèse ont accordé leur approbation et leur patronage à notre œuvre, donnant par là au public Catholique un gage certain de la droiture de nos intentions, ainsi que nous allons vous le constater par les certificats suivants.

CERTIFICATS:

A TOUS CEUX QUI VERRONT LES PRÉSENTES:

Nous soussignés prêtres catholiques du Diocèse de Chicago, état de l'Illinois, certifions par les présentes, que les revenus du "Grand Concert de Bienfaisance" devant avoir lieu à Kankakee (Illinois) le 24 Octobre, 1866, sont pour les objets de bienfaisance suivants savoir: la sonstruction d'une église catholique à Kankakee, l'érection d'écoles et l'éducation de pauvres orphelins dans ce comté. Nous recommandons le dit "Concert" au patronage de tous bon catholique des Etats Unis et des Canadas.

En foi de quoi nous avons signé.

J. COTÉ, Prêtre.
JOSEPH M. LANGLOIS, Prêtre.
P. BEAUDOIN, Prêtre.
AUGUSTE MARCHAL, Curé.

Chicago, 11 Mai, 1866.

Ceci est pour certifier qu'à une assemblée publique des membres de la congrégation de Sainte Rose tenue à Kankakee (comté de Kankakee), il a été résolu que les membres de la dite congrégation ayant pleine et entière confiance dans l'intégrité de Mr. J. B. L. Lemoine membre de la dite congrégation, le nomment et appointent par ces présentes leur agent spécial, pour recevoir les contributions pour l'érection d'une église à Kankakee, et par ces présentes nous lui donnons plein pouvoir et toute autorité d'adopter tous les moyens honorables pour y parvenir, et certifions que tout l'argent qui lui sera donné sera employé pour les fins susdites.

RICHARD LAVERY,
ALOIS BABST,
J. GÉLINEAU,
Syndics de la Congrégation de Sainte Rose.

Kankakee, Illinois, 20 Mai, 1866.

Nous soussignés prêtres catholiques du Comté de Kankakee, Diocèse de Chicago, approuvons par les présentes la dite nomination, et faisons savoir que nous croyons sincèrement que Mr. J. B. L. Lemoine, fera justice à la "cause," et rendra un compte fidèle et honnête de ses procédés.

JOSEPH M. LANGLOIS, Prêtre.
PIERRE BEAUDOIN, Prêtre.
J. COTÉ, Prêtre.
AUGUSTE MARCHAL, Curé.

Kankakee, 20 Mai, 1866.

En l'absence de sa Grandeur l'Evêque de Chicago je, soussigné, approuve la dite entreprise, et je prends plaisir à recommander Mr. J. B. L. Lemoine à la haute considération des Archevêques, des Evêques et au Clergé à qui il s'adressera.

✝ D. DUNN, D.D., V.G.

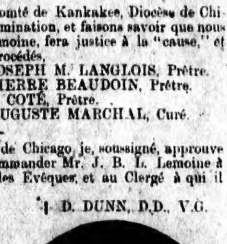

Je certifie que la signature ci-dessus est celle du Vicaire Général de ce Diocèse.

T. J. HALLIGAN,
Pâsteur de Sainte Marie.

Chicago, 13 Juin, 1866.

Ayant examiné les certificats de l'autorité du Diocèse de Chicago donné à Mr. John B. L. Lemoine je n'hésite pas à permettre que ce Monsieur vienne dans le Diocèse de Quebec vendre des billets pour une loterie de bienfaisance qui doit avoir lieu à Kankakee, Illinois, le 24 Octobre prochain. Cette loterie étant faite dans le but de paralyser les efforts de certains ennemis de la foi pour pervertir les *Catholiques Canadiens* de l'Illinois, je ne puis que l'approuver et la recommander aux catholiques du Diocèse.

Donné à l'Archevêché de Québec, sous mon seing et le sceau du Diocèse, le 6 Septembre, 1866.

✝ C. F. Evêque de Hoa.

Après la lecture de ces documents authentiques nous sommes persuadés que vous n'aurez aucun doute sur l'honnêteté et l'importance de notre entreprise et sur le désintéressement avec lequel elle sera dirigée.

Voici en résumé les principaux détails de l'organisation et les conditions de notre "Grand Concert de Bienfaisance." De bons et généreux catholiques de ce comté et d'ailleurs, ont bien voulu réduire le prix de leurs propriétés, afin de les faire entrer dans la liste des prix qui composent les différent cadeaux de ce concert, et encourager par la notre but philanthropique. Le capital de la société se compose de 108,000 piastres, représenté par un nombre egal, en billets d'une piastre chacun. 14,000 cadeaux équivalant à ce capital seront présentés aux porteurs de billets "heureux" lors de la distribution des prix. Le prix de nos billets est très modique et aucun catholique si pauvre qu'il puisse être, ne peut se dispenser de faire le sacrifice d'une piastre pour en acheter au moins un, car il a la perspective d'une très ample rémunération: de cette façon la contribution sera légère, et chaque bon catholique aura la douce satisfaction d'avoir participé à soutenir notre cause commune et à la faire triompher.

Nous prendrons la liberté de suggérer à tout pasteur de former un club de 25 à 50 souscripteurs dans chacune de leur paroisse respective, ce qui nous mettra à même de vendre promptement nos billets et de remplir le cadre de notre concert qui aura positivement lieu le 24 Octobre prochain (1866.)

Permettez nous de vous faire remarquer, que comme tout vrai catholique et bon citoyen, nous sommes fortement opposés à toute "loterie" et à toute entreprise de ce genre; mais quoique notre Concert semble jusqu'à un certain point en avoir le caractère il est cependant bien éloigné d'être entaché de cet esprit de gain qui accompagne toujours ces spéculations honteuses et malhonnêtes que nous répudions.

RÉVÉREND MONSIEUR:—En terminant permettez nous de faire de nouveau un appel à votre générosité, et de vous demander votre appui, au moment où il nous est si indispensable; nous connaissons trop le cœur paternel du prêtre et son zèle à servir partout les intérêts de la religion en danger, pour croire que notre cri de détresse ne sera pas écouté.

L'époque fixée pour notre concert, nous laisse bien peu de temps pour agir: que votre bienveillante coopération soit donc prompte et efficace, car le moindre délai pourrait nous être fatal.

Que le signe du salut (comme autrefois) nous rallie sous l'étendard de la foi, et que la vue de la croix, brillant de nouveau et plus resplendissante que jamais au-dessus de nos temples catholiques, mette en fuite les suppôts de Satan, et anéantisse à jamais leur œuvre infernale. Le tout respectueusement soumis, &c.,

Votre, &c.,
JOHN B. L. LEMOINE,
Directeur-Gérant.

P.S.—Toute correspondance ou envoi d'argent devra être adressé à Mr. John B. L. Lemoine, Kankakee, Illinois, P.O. Box 350.

Rés. Cart. B-8

CERTIFICATS:

A TOUS CEUX QUI LES PRESENTES VERRONT:

Nous soussignés prêtres catholiques du Diocèse de Chicago, état de l'Illinois, certifions par les présentes, que les revenus du "Grand concert de bienfaisance" devant avoir lieu à Kankakee (Illinois) le 24 Octobre, 1866, sont pour les objets de bienfaisance suivants savoir: la construction d'une église catholique à Kankakee, l'érection d'écoles et l'éducation de pauvres orphelins dans ce comté. Nous recommandons le dit "Concert" au patronage de tout bon catholique des Etats-Unis et des Canadas.

En foi de quoi nous avons signé.

J. COTÉ, Prêtre.
JOS. M. LANGLOIS, Prêtre.
P. Beaudoin, Prêtre.
AUGUSTE MARCHAL, Curé.

Chicago, 11 Mai, 1866.

Ceci est pour certifier qu'à une assemblée publique des membres de la congrégation de Ste. Rose tenu à Kankakee(comté de Kankakee),il a été résolu que les membres de la dite congrégation, ayant pleine et entière confiance dans l'intégrité de M. J. B. L. Lemoine membre de la dite congrégation, le nomment et appointent par ces présentes leur agent spécial, pour recevoir les contributions pour l'érection d'une église à Kankakee, et par ces présentes nous lui donnons plein pouvoir et toute autorité d'adopter tous les moyens honorables pour y parvenir, et certifions que tout argent qui lui sera donné sera employé pour les fins susdites.

RICHARD LAVERY,
ALOIS BABST,
J. GÉLINEAU.

Kankakee, Illinois, 20 Mai 1866. Syndics de la Congrégation de Sainte Rose.

Nous soussignés prêtres catholiques du comté de Kankakee, Diocèse de Chicago, approuvons par les présentes la dite nomination, et faisons savoir que nous croyons sincèrement que M. J. B. L. Lemoine, fera justice à la "cause" et rendra un compte fidèle et honnête de ses procédés.

JOS. M. LANGLOIS, Prêtre.
PIERRE BEAUDOIN, Prêtre.
J. COTÉ, Prêtre.
AUGUSTE MARCHAL, Curé.

Kankakee, 20 Mai, 1866.

En l'absence de sa Grandeur l'Evêque de Chicago, je, soussigné, approuve la dite entreprise, et je prends plaisir à recommander M. J. B. L. Lemoine à la haute considération des Archevêques, des Evêques, et au clergé à qui il s'adressera.

† D. DUNN, D.D., V.G.

Je certifie que la signature ci-dessus est celle du Vicaire Général de ce Diocèse.

T. J. HALLIGAN,
Pasteur de Ste. Marie.

Chicago, 13 Juin, 1866.

Ayant examiné les certificats de l'autorité du Diocèse de Chicago donnés à Mr. John B. L. Lemoine, je n'hésite pas à permettre que ce Monsieur vienne dans le Diocèse de Québec vendre des billets pour une loterie de bienfaisance qui doit avoir lieu à Kankakee, Illinois, le 24 Octobre prochain. Cette loterie étant faite dans le but de paralyser les efforts de certains ennemis de la foi pour pervertir les *Catholiques Canadiens* de l'Illinois, je ne puis que l'approuver et la recommander aux catholiques du Diocèse.

Donné à l'Archevêché de Québec, sous mon seing et le sceau du Diocèse, le 6 Septembre, 1866.

C. F., Evêque de Tloa.

Nous soussigné, Evêque de Montréal, sommes heureux de joindre notre approbation à celle de Mgr. l'Administrateur de l'Archidiocèse de Québec, en encourageant l'œuvre de bienfaisance dont M. J. B. L. Lemoine est directeur-gérant, et en permettant à ce Monsieur de venir vendre, dans notre diocèse, des billets pour le Concert qui doit avoir lieu à Kankakee, Illinois, le 24 Octobre courant.

Montréal, le 5 Octobre, 1866. IG. EV. de Montréal.